

Marignac. Les pêcheurs en assemblée

À quelques semaines de l'ouverture de la saison de pêche, bilan à l'ordre du jour des pêcheurs de Marignac.



Publié le 08/01/2020 à 05:08 , mis à jour à 05:18

L'AAPPMA de Marignac tiendra son assemblée générale le samedi 25 janvier à 14 h 30, dans la salle annexe de la mairie. Cette réunion est ouverte au plus grand nombre dont l'ordre du jour sera le bilan 2019 et comportera : rapport moral et d'activité, bilan financier, projets et décisions. Concernant la présentation de candidats au conseil d'administration, les candidatures pourront être déposées lors de l'assemblée générale, par téléphone ou encore par e-mail (contact@aappma-marignac31.fr ; 06 32 59 65 42). Les questions diverses seront ensuite abordées. À l'issue de l'assemblée : vente des cartes de pêche et verre de l'amitié offert.